

Compte rendu de séance

Séance du 29 Septembre 2015

L' an 2015 et le 29 Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
CLOUET Nathalie Maire

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : COCONNIER Sonia, HURTEAU Sabrina, JACQUEMIN Marie, MASSET Geneviève, MOREL Patricia, POTTIER Soazig, MM : DAHIOT Daniel, GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, HERVOUIN Jean-Jacques, LOUAISIL Pascal, POTTIER Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien, VALOTAIRE Denis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : AYGALENC Monique à Mme HURTEAU Sabrina, HALEUX Christiane à Mme CLOUET Nathalie, MADDALIN Christine à M. DAHIOT Daniel

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 16

Date de la convocation : 23/09/2015

Date d'affichage : 23/09/2015

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture d'Ille et Vilaine
le : 30/09/2015

et publication ou notification
du : 30/09/2015

A été nommé(e) secrétaire : M. POTTIER Christian

Ordre du jour

15-075 - Ancienne mairie - ancienne école -marché de maîtrise d'oeuvre

15-076 - Vitré Communauté - approbation du rapport définitif de la Commission d'Evaluation des Transferts de Charges du 17 juin 2015

15-077 - Devis divers

15-078 - Location de la salle de chorale (Centre Culturel du Vieux Porche) - tarif

15-079 - Troisième phase de restauration de l'église - subventions DRAC et Région Bretagne
15-080 - Vente de la parcelle ZN 15 au lieu-dit "Guillaume"
15-081 - Participation financière des communes extérieures pour les frais de fonctionnement de l'école Jacques Prévert - année scolaire 2015-2016

15-082 - Centre Social de La Guerche de Bretagne - rupture de la convention 2014-2017
15-083 - Plan Local d'Urbanisme - modification n°1
15-084 - Commerce 1 rue de la Fontaine - marché
15-085 - Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
15-086 - Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
15-087 - Rapport d'activité 2014 du Syndicat Départemental d'Energie 35 (SDE 35)
15-088 - Vitré Communauté - Rapport d'activités 2014 de la Communauté d'agglomération de Vitré
15-089 - Eclairage - parking rue de l'Ecu - SDE 35

15-075 - Ancienne mairie - ancienne école -marché de maîtrise d'oeuvre

Numero annulé

Aucun (pour : 0, contre : 0, abstentions : 0)

15-076 - Vitré Communauté - approbation du rapport définitif de la Commission d'Evaluation des Transferts de Charges du 17 juin 2015

Vu le code général des impôts et notamment son article 1609 nonies C ;

Vu l'arrêté préfectoral du 31 mai 2013 portant fusion de la Communauté d'Agglomération « Vitré Communauté » avec la Communauté de communes du « Pays Guerchais » et extension aux communes de Bais et Rannée ;

Vu le pacte financier général voté le 14 décembre 2013 par les 46 communes et validé par la Préfecture prévoyant, préalablement à la fusion, les modalités de calcul des charges transférées liées au transfert des compétences et fixant les montants des attributions de compensation provisoires ;

Vu les Commissions Locales d'Evaluation des Transferts de Charges des 9 septembre, 7 octobre, 12 novembre 2014 et du 17 juin 2015 portant sur l'évaluation des charges liées à la fusion de Vitré Communauté avec la Communauté de Communes du Pays Guerchais et des communes de Bais et de Rannée ;

Considérant que le rapport, qui a pour objet de présenter une méthodologie d'évaluation des charges restituées aux communes et transférées à la Communauté d'Agglomération et de définir l'évaluation du coût définitif ;

Considérant que les conclusions de ce rapport doivent être entérinées par la majorité qualifiée des conseils municipaux (1^{er} alinéa du II L.5211-5 du CGCT), à savoir les 2/3 des conseils municipaux représentant la moitié de la population du périmètre communautaire ou la moitié des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population ;

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer :

- Sur le rapport définitif de la commission locale des charges transférées du 17 juin 2015 concernant l'évaluation des charges transférées ou restituées suite à la fusion ;
- Sur le montant global des transferts des communes qui figure dans le rapport de la CLECT ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce rapport et le montant global des transferts des communes y figurant.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

15-077 - Devis divers

APPROUVE les devis suivants (investissement):

BUDGET PRINCIPAL		
Branchement eau potable - abri du plan d'eau	Véolia	1 358,71 € TTC
Terrain des sports - Armoire électrique – alimentation pompe de puits	ICE	878,03 € TTC
Découpeuse	Marion	1 080 € TTC

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

15-078 - Location de la salle de chorale (Centre Culturel du Vieux Porche) - tarif

Le Conseil Municipal fixe le tarif de location de la salle de chorale au Centre Culturel du Vieux Porche:

400 € pour l'année scolaire, à raison d'une demi-journée par semaine.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

15-079 - Troisième phase de restauration de l'église - subventions DRAC et Région Bretagne

Vu le marché des travaux de la troisième tranche du projet d'un montant de 287 224,63 € HT et les honoraires d'un montant de 12 388,68 €, soit un total de 299 613,31 € HT;

Vu la proposition de la DRAC de subventionner ces travaux à un taux de 30% de la dépense subventionnable.

Le Conseil Municipal

SOLLICITE des subventions auprès de la DRAC et de la Région Bretagne pour la troisième phase de restauration de l'église.

A la majorité (pour : 18, contre : 0, abstentions : 1)

15-080 - Vente de la parcelle ZN 15 au lieu-dit "Guillaume"

Vu l'estimation des domaines,

Le Conseil Municipal

DECIDE de vendre la parcelle ZN 15 d'une surface de 2 208 m² au prix de 150 000 €;
AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier et notamment l'acte notarié à recevoir par Me Le Comte, notaire à Louvigné de Bais.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

15-081 - Participation financière des communes extérieures pour les frais de fonctionnement de l'école Jacques Prévert - année scolaire 2015-2016

Vu les frais de fonctionnement de l'école Jacques Prévert pour l'année 2014;

Vu l'avis de la commission « affaires scolaires » ;

Vu l'avis de la commission « finances » ;

DECIDE de fixer la participation des communes extérieures au fonctionnement de l'école Jacques Prévert pour l'année scolaire 2015-2016 comme suit :

- élèves en maternelle : 806,97 €
- élèves en élémentaire : 337,07 €

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

15-082 - Centre Social de La Guerche de Bretagne - rupture de la convention 2014-2017

Le Conseil Municipal
CONFIRME le courrier de Madame le Maire du 16 juin 2015 et
VALIDE la rupture de la convention tripartite

A la majorité (pour : 18, contre : 1, abstentions : 0)

15-083 - Plan Local d'Urbanisme - modification n°1

Le Conseil Municipal prend acte que Madame le Maire engagera une procédure de modification du PLU.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

15-084 - Commerce 1 rue de la Fontaine - marché

Vu la consultation selon la procédure adaptée ;
Vu l'analyse des offres réalisée par Madame Marie-Jeanne GUILLERM, architecte, cabinet Via architecture ;

Le Conseil Municipal :

DECIDE de retenir l'entreprise suivante :

Lot 3 - Charpente - Entreprise COCHIN - 5 459,90 € HT

AUTORISE Madame le Maire à signer le marché.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

15-085 - Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Monsieur Loïc GILBERT présente au conseil municipal le rapport annuel du prix et de la qualité du service public de l'eau potable ;

Le Conseil Municipal:

PREND connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2014,

INDIQUE que ce rapport est un document public qui peut être librement consulté à l'accueil de la mairie.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

15-086 - Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, Madame Soazig POTTIER présente aux élus le rapport du Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2014.

Le Conseil Municipal

PREND connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2014,

INDIQUE que ce rapport est un document public qui peut être librement consulté à l'accueil de la mairie.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

15-087 - Rapport d'activité 2014 du Syndicat Départemental d'Energie 35 (SDE 35)

Numéro annulé

Aucun (pour : 0, contre : 0, abstentions : 0)

15-088 - Vitré Communauté - Rapport d'activités 2014 de la Communauté d'agglomération de Vitré

Madame le Maire présente aux élus le rapport d'activités 2014 de la Communauté d'agglomération de Vitré

Le Conseil Municipal

APPROUVE le rapport d'activités 2014

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

15-089 - Eclairage - parking rue de l'Ecu - SDE 35

Le Conseil Municipal

Approuve l'étude financière du SDE 35 avec un montant à la charge de la commune de 8 808,80 € (subventions déduites).

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

Séance levée à 23 heures 30 minutes